

Flavescence dorée : prospection 2017

Le mot du Président



Joël BOUEILH
Président
de la FDGDON du Gers

La FDGDON du Gers s'apprête à réaliser sa troisième année de prospection du vignoble gersois dans le cadre de la surveillance de la flavescence dorée, à la demande de l'ensemble des organisations viticoles gersaises. Comme les années passées, des équipes de prospecteurs formés à la reconnaissance des symptômes seront chargées de visiter les parcelles de vignes. Dans cette perspective, il est important de rappeler les points qui ont prévalu dans le choix de cette organisation :

- Tout d'abord le risque sanitaire que représente cette maladie pour notre vignoble. Le bilan de la prospection 2016 démontre que le phytoplasme est bien présent dans le Gers et que le nombre de foyers majeurs et de communes contaminées sont en augmentation. La gestion collective de ce risque est la seule à même de régler le problème. Les autres régions viticoles l'ont bien compris et proposent des organisations similaires.

- L'obligation réglementaire qui incombe à tout viticulteur ou propriétaire de vigne d'assurer la lutte, passe par le respect du nombre et des périodes de traitements insecticides, mais aussi par la surveillance de la vigne et l'élimination des pieds contaminés, dans un cadre fixé par arrêté préfectoral.

- Le service que nous proposons aujourd'hui garanti le respect de ce cadre réglementaire et permet de mutualiser les coûts de la surveillance, et de proposer le tarif le plus bas.

- L'objectif que l'on nous a fixé est de prospecter la totalité du vignoble gersois en quatre ans, de 2015 à 2018. Ainsi, nous donnerons à tous les viticulteurs les moyens d'une lutte efficace contre le fléau que représente la Flavescence dorée, plus néfaste encore que les maladies du bois et contre lequel on peut agir !

Une grande majorité de viticulteurs gersois ont compris l'importance de cette démarche. Soyez assurés que cette année encore nous mettrons tout en oeuvre pour que la campagne de prospection que nous démarrerons le 22 août se déroule dans les meilleures conditions et dans l'intérêt de notre vignoble.

Ce travail de prospection s'inscrit dans le respect de la réglementation (arrêté ministériel du 19 décembre 2013 et arrêté préfectoral 2017) auxquelles ces maladies (flavescence dorée et bois noir) sont soumises et qui impose la surveillance et la lutte contre les vecteurs.

En 2017, le travail de prospection reconnu et encadré par les services de l'Etat, visant à détecter les ceps atteints de jaunisses se poursuit.

La campagne de prospection 2015-2018 est un dispositif collectif inédit sur le vignoble gersois de part son ampleur, toutes les surfaces référencées en vigne seront parcourues. Il concerne à la fois les vignes de professionnel et celles à usage personnel, il concerne les vignes de Samatan à Cazaubon, de Viella à Miradoux.

La Covag (Confédération des Vignobles Armagnac Gascogne) qui avait à l'unanimité voté pour la mise en place de prospection sous ce format, a ainsi réaffirmé lors de sa dernière assemblée générale sa volonté de poursuivre cette opération et son soutien à son bon déroulement.

En effet, ce travail de prospection, bien que nouveau sous cette forme collective et sous couvert d'une structure dédiée, est nécessaire et indispensable pour la préservation du vignoble. Rappelons que cette maladie a décimé dans les années 50-60 des centaines d'hectare sur le département et qu'aujourd'hui la menace plane toujours mais qu'un travail rigoureux permet d'en éviter les ravages et d'en faire un problème secondaire.

Depuis 2015, point de départ de cette campagne de prospection collective ce sont environ 50 % des surfaces qui ont été parcourues à pied rang par rang, soit un peu plus de 9 000 ha. Ce sont des milliers de ceps qui ont été détectés et marqués pour permettre leur arrachage, ce sont cinq foyers d'importance significative qui ont été supprimés et dont la zone est aujourd'hui sous surveillance renforcée.

La flavescence dorée est l'affaire de tous. En 2016, 20 % des viticulteurs prospectés étaient concernés par au moins un cep atteint de jaunisse (Flavescence ou bois noir). Au terme de ce travail d'assainissement dont chacun est l'acteur, un aménagement de la lutte insecticide sera rendu possible de manière sécurisée.

En 2017, peu de changement quant à l'organisation des prospections, qui engage leur troisième année. La FDGDON32 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre

les Organismes Nuisibles) est maître d'oeuvre des opérations en lien avec la Chambre d'Agriculture du Gers, la COVAG et les organismes régionaux DRAAF et FREDON. Elles se dérouleront du 22 août au 15 septembre au plus tard.

Les personnes dont les parcelles seront visitées en seront avisées dans un premier temps par courrier puis la veille du passage des équipes par SMS ou e-mail.

Ainsi, nous vous prions de réserver le meilleur accueil aux prospecteurs, dont le travail ne se résume pas à la simple balade.

En un jour, une équipe peut visiter environ 80 ha et un prospecteur parcourir jusqu'à 25 km sous la chaleur du mois d'août. Chacun d'entre eux reçoit en premier un lieu, une journée de formation afin de comprendre toute l'importance du dispositif et les méfaits de la maladie, une partie pratique sur parcelle leur permet également de se familiariser avec les symptômes de la maladie, d'éviter les confusions et de rendre l'identification efficace. La sélection des îlots à visiter est aléatoire et nous faisons en sorte de respecter le cahier des charges imposé par l'Etat.

Si à ce jour aucune de vos parcelles n'ont été prospectées, elles le seront probablement cette année en partie ou en totalité, seul de rares cas seront prospectés intégralement lors de la dernière année.

Lors de leur passage, les prospecteurs remplissent une fiche qui atteste de leur visite et qui établit un bilan de la situation sanitaire des parcelles prospectées, cette fiche pourra être visée sur place si vous êtes présent ou vous sera envoyé par courrier suite aux prospections.

Si vous ne souhaitez pas que les prospections réalisées par la FDGDON du Gers soient faites sur votre vignoble, faites-en nous part lors de la réception du courrier. Nos équipes ne viendront pas. La surveillance est cependant OBLIGATOIRE, si nous ne la réalisons pas, vous avez obligation de la réaliser par ou sous couvert d'une organisation reconnue par l'Etat à un prix qui sera plus élevé que celui proposé par notre dispositif départemental.



La FDGDON recrute

30 à 50 saisonniers pour la prospection de la flavescence dorée de la vigne (H/F) entre le 22 août et le 30 septembre 2017

MISSIONS

Prospection du vignoble selon le planning établi par les organisateurs de la prospection ; localisation de pieds symptomatiques en parcourant les parcelles en marchant ; complétude des fiches de prospection

PROFIL ET APTITUDES

Bonnes connaissances viticoles, motivation pour le travail en extérieur, rigoureux(se) dans l'exécution des tâches, sens de l'orientation, bonne condition physique, véhicule personnel.

Une formation obligatoire

spéciale « Flavescence dorée » sera dispensée en début de période.

CONDITIONS D'EMBAUCHE

CDD de 10 à 20 jours selon le nombre de candidats retenus sur la période du 22 août au 30 septembre 2017 ; rémunération : base SMIC. Travail par équipe de 5 à 10 prospecteurs.

Les journées de recrutement sont prévues à la Maison de l'Agriculture à Auch, le mercredi 26 juillet à 14 h ; jeudi 27 juillet à 9 h ; vendredi 28 juillet à 9 h.

Pour tous renseignements complémentaires, contact : FDGDON - Chambre d'Agriculture du Gers - Services Techniques - Tél. 05.62.61.77.13

